



www.solidair-asso.net

Compte-rendu de la Sixième assemblée générale

BASE AERIENNE 102 DIJON

Jeudi 19 mars 2009

Rapport moral du Président



Pour commencer ce sixième rapport moral, je remercie le Colonel Bruno PACCAGINI d'avoir bien voulu recevoir l'assemblée de SOLID'AIR sur la base aérienne 102 de DIJON mais aussi pour l'intérêt qu'il porte à SOLID'AIR depuis plusieurs années. Je remercie également le Colonel PUJOT-SAUSSEY, qui préside actuellement le CFM AIR, pour m'avoir spontanément permis de participer au colloque sur le handicap organisé par la CNMSS. Nous aurons l'occasion d'en parler au cours de cette réunion. Merci enfin à la SNCF pour l'aide qu'elle nous apporte en annonçant systématiquement une grève chaque fois que nous organisons l'AG à DIJON.

Six ans d'une formidable aventure humaine. Six ans d'un travail difficile, exigeant mais aussi particulièrement valorisant en raison de l'aide que nous avons pu apporter à bon nombre d'entre nous, particulièrement encourageant quand on mesure le soutien inconditionnel de notre commandement. Comme pour toute jeune association, chaque année apporte son lot d'événements marquants. Celle-ci est particulièrement importante et celle qui vient le sera encore plus en raison de l'actualité qui bouscule notre vie professionnelle. Je crois vraiment que, cette année, nous sommes à une période charnière de la vie de SOLID'AIR. Plus que jamais nous devons réfléchir à l'avenir de notre association et lui donner, tous ensemble, l'orientation nécessaire à sa pérennité dans une Défense qui vit une évolution historique. Il faut cependant revenir sur les événements de l'année écoulée avant de préparer l'avenir.

BILAN DES ADHESIONS.

175 adhérents
148 familles concernées par le handicap (138 parents d'enfants handicapés ; 2 conjoints de personnes handicapées ; 8 personnes handicapées).
48 correspondants dans 30 établissements de l'Armée de l'air
52 handicaps différents

Nous avons accueilli cette année 18 familles supplémentaires. Nous atteignons ainsi le niveau de familles concernées par le handicap que nous avons estimé à la création de SOLID'AIR. Mais nous savons aujourd'hui que ce seuil sera dépassé car il y a, sur nos bases aériennes, des adhérents potentiels qui hésitent encore à nous rejoindre.

Tout le monde connaît SOLID'AIR. Mais les barrières psychologiques du handicap incitent encore trop nos collègues à attendre de se trouver dans une situation difficile ou dramatique avant de faire appel à notre soutien.

C'est pour cela que j'ai dû me rendre, la semaine dernière, à CAMBRAI pour tenter de calmer le mouvement de panique provoqué par l'annonce de la fermeture du site. J'y ai fait deux heures de conférence durant laquelle j'ai longuement parlé de la mobilité géographique en situation de handicap. J'ai rencontré ensuite les acteurs de la condition du personnel (DRH, Assistantes sociales, section de la condition du personnel, présidents de catégorie, etc.), puis les adhérents qui souhaitaient un entretien personnel.

Il est possible qu'on me demande de refaire cette communication sur d'autres bases qui sont appelées à fermer et je le ferai avec le même enthousiasme. J'invite cependant nos correspondants locaux à faire savoir qu'il faut absolument que nos demandes particulières soit instruites suffisamment tôt, dans le premier semestre de l'année calendaire afin d'éviter un traitement dans l'urgence et pendant la mise en œuvre du plan de relève. Il est essentiel enfin que nos adhérents fasse connaître leurs difficultés à leur hiérarchie et à ceux qui, le moment venu, auront à travailler en leur faveur.

L'EXPRESSION DE LA SOLIDARITE DE NOS CAMARADES.

Don de l'association des aviateurs Dunois lors du meeting de la BA 102
Concours de pétanque des arpêtes et des pétafs de la BA 102
Tombola organisée par la BA 101
Stand crêpes et gauffres lors de la St Eloi de la BA 102
Marché de Noël organisé par la section féminine du CSA de la BA 279
Marché de Noël organisé par la section féminine du CSA de la BA 705
Produit de la solidarité : 4 350 €.

La solidarité de nos camarades continue à s'exprimer, même dans une période qu'on peut définir comme particulièrement peu favorable. Notons également l'originalité des initiatives et l'esprit de compétition pour la bonne cause de deux sections féminines du CSA qui se connaissent bien.

Heureusement que les bases aériennes continuent à nous apporter notre soutien et que, cette année, nous n'avons pas été sollicités pour des projets trop coûteux.

Le Secrétariat général à l'administration (SGA), ne nous a en effet pas permis de mettre en œuvre le budget que nous avons annoncé en ne nous accordant que 10 % de la subvention demandée. Nous avons établi cette demande après avoir pris connaissance des subventions accordées aux autres associations de la Défense. Mais comme nous l'a dit un jour le Président du CAPAH, il est hors de question de réduire les parts du gâteau en augmentant le nombre d'associations.

Notre demande a donc effectué de nombreux allers-retours avant d'être soumise à une décision tardive pour finalement nous reprocher de ne pas nous occuper de l'ensemble du ministère. Faut-il en conclure que l'Armée de l'air ne représente que 10 % de la Défense Nationale ?

Dans le fond, ce n'est pas plus mal que l'essentiel de notre budget repose sur la solidarité de nos camarades. Nous sommes la seule association de terrain à traiter les situations de handicap et notre modestie financière n'est aucunement une entrave à l'originalité, à la variété et à l'efficacité de nos actions. Le gâteau ne peut être partagé: dont acte ! Nous nous passerons de pâtisserie. Cela ne nous a pas empêché de réaliser de belles actions au profit de nos enfants et adultes handicapés.

Adaptation d'un véhicule pour une personne handicapée moteur
Licence et séances d'équitation pour un jeune garçon atteint de troubles graves du comportement
Balançoire adaptée pour un jeune garçon IMC
Avances de trésorerie sur des prestations de compensation du handicap
Charge représentée par les actions : 1 508 €

Nous avons également démontré, les années passées, notre capacité à trouver des financements pour des projets lourds et nous continuerons à le faire en cas de besoin. Fin du « coup de gueule ». Parlons plutôt de rencontres fructueuses comme celle que nous avons faite à l'occasion du meeting de la BA 102.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION RESPIR.

Christine GARNIER-GALIMARD est effectivement venue nous expliquer son formidable projet sur le stand SOLID'AIR.

Sœur d'une personne autiste qui, passée la cinquantaine, est toujours à la charge de ses parents, Christine a décidé de créer une association qui embauche et forme des éducateurs, des auxiliaires de vies. et propose ponctuellement leurs services aux familles qui expriment le besoin de faire une pause, de souffler, de respirer dans la prise en charge d'un enfant ou d'un adulte autiste.

Ce type d'accompagnement manque cruellement et cette initiative comble un grand vide. Mais c'est un projet fort ambitieux et RESPIR, qui accompagne déjà deux de nos familles, doit mettre en œuvre un budget très conséquent pour réussir.

Afin d'aider RESPIR, malgré la modestie de nos moyens, nous avons établie une convention selon laquelle nous nous engageons à soutenir financièrement nos adhérents qui font appel aux professionnels de RESPIR.

Nous encourageons et soutenons également ce projet en apportant notre modeste contribution. Je vous demande, lors du vote du budget dans quelques minutes, de bien vouloir confirmer ce partenariat en accordant une subvention à RESPIR.

Faisons ensuite, dans nos régions, la promotion de cette idée afin que ce type d'accompagnement du handicap se développe et soit en mesure de soulager beaucoup plus fréquemment les aidants familiaux épuisés.

Au cours de cette journée, je laisserai évidemment Christine nous présenter un peu plus en détail son association. Je la remercie de la confiance qu'elle nous accorde.

L'ACTUALITÉ DE LA DÉFENSE.

J'annonçais, l'an passé, une période difficile, je crains d'avoir été un peu optimiste. Je mesure aujourd'hui l'angoisse de nos amis qui doivent remettre en cause ce qu'ils ont si durement mis en place pour l'accompagnement médico-éducatif de leur enfant ou de leur conjoint handicapé. Je les implore cependant de ne pas céder à la panique et de nous solliciter sans restriction afin que nous puissions, avec eux, établir des contacts constructifs. Nous avons, pour cela, acquis le guide NERET du handicap qui est l'annuaire officiel de tous les établissements spécialisés. Nous possédons évidemment toutes les coordonnées des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

Des demandes de mutations maladroitement justifiées sont mal interprétées par la direction des ressources humaines qui a actuellement un travail herculéen à effectuer pour chaque relève. C'est le moment où jamais de communiquer sur nos contraintes spécifiques afin que chaque intervenant dans le parcours de nos dossiers puisse travailler en connaissance de cause. Je sais combien ce que je demande là est difficile à faire. Il faut se convaincre que le tabou du handicap commence à disparaître dans notre institution. Le colloque organisé par la Caisse nationale militaire de sécurité sociale en apporte la preuve de cette évidence.

LE COLLOQUE DE LA CNMSS.

« Cette journée de réflexions et de débats doit permettre, à partir des études conduites (sur les postes de dépense et les difficultés quotidiennes concernant le handicap des enfants ; les contraintes liées à l'accompagnement et à l'hébergement des personnes handicapées et l'aptitude au travail de militaires d'active en situation de handicap), de dégager des actions adaptées aux conditions de vie et aux besoins spécifiques de la population militaire et de leur famille (généralisation du dossier unique, référent handicap au service de la fonction militaire, accueil en établissements, insertion professionnelle...). » C'est ainsi que le colloque du 05 février dernier est présenté sur le site de la caisse (<https://www.cnmss.fr>). J'y reviendrai plus tard mais je veux surtout préciser l'idée que l'ensemble du ministère est en train de constater l'ampleur de nos difficultés et que le tabou va s'effacer progressivement.

Cette bonne orientation de notre institution nous oblige à réfléchir, beaucoup plus intensément que nous ne l'avons fait jusqu'à maintenant, à l'avenir de notre association.

Nous allons vivre, dans quelques mois, à peine quelques années, dans un système totalement interarmes, avec des moyens en matériel et en personnel totalement mutualisés. Je n'imagine pas qu'on puisse dire à un camarade de l'Armée de terre concerné par le handicap, au sein d'une base défense, qu'on ne peut pas l'aider parce qu'il ne porte pas le même uniforme. Nous devons commencer dès aujourd'hui à réfléchir sur ce sujet afin de préparer une évolution de notre association qui me paraît incontournable.

Le deuxième sujet de réflexion que je vous propose tient à notre organisation et à notre fonctionnement. Brigitte OLANIE, notre Vice-présidente est sur le point de prendre sa retraite et je serai personnellement atteint par la limite d'âge de mon statut en mai 2010. Nous souhaitons évidemment tous les deux rester actif dans l'œuvre que nous avons construite ensemble. Notre disponibilité pourrait être un atout supplémentaire mais il faut craindre que la perte d'usage du réseau et des facilités de déplacement soient une entrave sérieuse à notre efficacité. Je vous demande donc de nous aider, Brigitte et moi, à préparer à l'avance le changement qui permettra à SOLID'AIR de conserver toute son efficacité.

Je dois en outre songer à ma reconversion professionnelle pour pouvoir continuer à donner à mes deux garçons autistes toutes les chances d'accéder à une existence heureuse. Mais je sais que j'exercerai mes futures activités professionnelles au service des enfants, des adultes handicapés et de leur famille.

Encore une fois, ce n'est pas le travail qui manque. Nos amis ont plus que jamais besoin de notre écoute et de notre soutien.

En ce qui me concerne, je suis chaque jour plus fier de ce que nous faisons et des résultats que nous obtenons.

B.LION

Le rapport moral 2009 du Président de SOLID'AIR est approuvé à l'unanimité.